TCS M - Annonceur sentinelle et Agent de sécurité du personnel (ASP)

Non-certifiante | Formation continue

Réf. : 26230987F — Mise à jour : 9 novembre 2026

Organisme responsable : **Forma-Sphere**

Présentation de la formation

Objectifs

Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour assurer les missions d'annonceur sentinelle et d'Agent de sécurité du personnel (ASP), dans le périmètre défini par les prescriptions applicables.
À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
• Identifier les risques liés aux circulations ferroviaires et les mesures de prévention associées.
• Identifier le rôle, les responsabilités et les limites d'intervention de l'annonceur, de la sentinelle et de l'ASP.
• Comprendre et appliquer les consignes et instructions opérationnelles relatives à la sécurité du personnel.
• Déterminer les conditions d'annonce et de dégagement à partir des caractéristiques du chantier et des règles applicables.
• Vérifier, mettre en place et utiliser les équipements d'annonce correspondant à sa mission.
• Assurer la détection, la transmission et l'annonce des circulations selon l'organisation prévue.
• Appliquer les mesures de dégagement et les conditions de reprise du travail.
• Communiquer avec les autres acteurs de la sécurité et appliquer les mesures prévues en cas d'anomalie, d'incident ou de danger.

Programme

Environnement ferroviaire et prévention des risques
• Organisation du réseau et principaux acteurs.
• Repérage sur le terrain, voies et sens de circulation.
• Risques liés aux circulations et règles de déplacement dans les emprises.
• Zone dangereuse, emplacements de garage et dégagement du personnel. Rôles et responsabilités
• Missions de l'annonceur, de la sentinelle et de l'Agent de sécurité du personnel (ASP).
• Limites d'intervention et relations avec les responsables du chantier.
• Lecture et application des consignes et instructions opérationnelles. Organisation de l'annonce
• Caractéristiques du chantier et conditions de visibilité.
• Délais de dégagement et distances d'annonce.
• Implantation des agents et organisation de la transmission de l'annonce.
• Adaptation du dispositif aux conditions prévues par les consignes. Matériel et communications de sécurité
• Présentation et vérification des équipements d'annonce.
• Utilisation des moyens sonores, visuels et de communication.
• Transmission des informations et compréhension des messages.
• Mesures à appliquer en cas de défaillance du matériel ou de perte de liaison. Exercice des missions
• Détection et annonce des circulations.
• Transmission de l'annonce par la sentinelle.
• Application des mesures de dégagement.
• Vérification des conditions permettant la reprise du travail.

• Maintien de la vigilance pendant toute la mission. Situations dégradées et mesures d’urgence
• Défaut d’annonce, visibilité insuffisante et modification des conditions du chantier.
• Conduite à tenir en cas de danger, d’incident ou d’accident.
• Alerte et transmission des informations aux interlocuteurs concernés. Mises en situation et évaluations
• Exercices d’application des consignes.
• Implantation et utilisation d’un dispositif d’annonce.
• Mises en situation correspondant aux fonctions visées.
• Évaluations théoriques et pratiques des compétences.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée
Niveau Préqualification / Collège

Niveau de sortie
Sans niveau spécifique

Métiers associés

N4301 — Conduite sur rails
N4401 — Circulation du réseau ferré
N4402 — Exploitation et manoeuvre des remontées mécaniques

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2440952S	Mixte	Le Rheu	01/01/2027	31/12/2027

Source : GREF Bretagne #26230987F